

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212560- 78ÈME ANNÉE

"Métropole", "Hexagone"... Pourquoi France cacher ton nom ?



La période de répression néo-coloniale des années 1960-1970 a laissé des traces dans les esprits d'habitants de pays qui subirent le colonialisme français, sinon pourquoi demander à remplacer "Métropole" par "Hexagone" plutôt que par "France" dans les futurs textes de loi ? La géographie rappelle qu'au même titre que la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, et La Réunion entre autres, la France est un pays intégré à un État : la République Française.

Mardi dernier, un député d'une ancienne colonie française devenue département en 1946 a fait voter un amendement. Il s'agit de remplacer le mot "Métropole" par "Hexagone" dans les prochains textes de loi. L'usage du mot Métropole pour qualifier la France est en effet jugé comme rappelant un passé colonial.

Aussi louable que soit cette initiative, elle montre l'ampleur du chemin à parcourir pour libérer le langage de toutes les séquelles d'un passé révolu.

Hexagone : où est ce pays ?

En effet, en regardant n'importe quelle carte du monde, force est de constater qu'il n'existe aucun pays appelé Métropole ou Hexagone. Par contre, il existe des pays comme La Réunion, la Corse, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la France entre autres qui sont intégrés dans un État, la République Française. Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre devant l'entrée de la Préfecture de La Réunion: son portail est surmonté des initiales RF, République Française.

Cette réalité géographique faisait auparavant partie du langage à La Réunion durant la période coloniale et juste après. Elle est restée dans des expressions telles que goyave de France (et pas de Métropole). Comme le rappelait fort justement le regretté Georges-Marie Lépinay, le remplacement de France par Métropole date des années 1960 sous l'impulsion de Michel Debré.

Debré importa la "Métropole" à La Réunion

Ce changement s'est fait dans un contexte neo-colonial de répression : toute tentative de faire reconnaître la richesse des différences de La Réunion avec la France était qualifiée d'indépendantiste par le pouvoir. Effacer le mot France par Métropole permettait alors d'entretenir la confusion, assimilant la France à la République Française, quand bien même

les droits des Réunionnais étaient inférieurs aux ressortissants de la République vivant en France. Cette confusion était amplifiée par la "*peur du largage*" utilisée pour combattre le droit à l'autonomie des Réunionnais au sein de la République Française.

Une question d'égalité entre les territoires de la République

La page de la répression est tournée depuis longtemps. Le droit des Réunionnais à plus de responsabilité dans la République est une cause désormais partagée par la quasi-totalité de l'échiquier politique.

C'est aussi plus largement une revendication de nombreux représentants des peuples des anciennes colonies intégrées à la République Française.

Mais cette période de répression a laissé des traces dans les esprits d'habitants de pays qui subirent le colonialisme français, sinon pourquoi demander à remplacer "*Métropole*" par "*Hexagone*" plutôt que par "*France*" ?

Appeler "*France*" la France plutôt que "*Hexagone*" n'est en rien insultant. Ceci ne peut que souligner que les habitants de la France et des "*Quatre vieilles*" colonies intégrées à la République sont des citoyens ayant les mêmes droits, qu'ils vivent en Europe, en Afrique ou en Amérique. C'est la reconnaissance de l'égalité entre citoyens d'un même État.

"Peur du largage" ?

La "*peur du largage*" continue-t-elle de faire des dégâts? A-t-elle pour conséquence cette peur d'appeler la France par son nom, alors que ce pays est une partie de la République Française au même titre que d'autres pays qui sont, eux, clairement nommés ?

Ce sont des questions républicaines qui se posent au regard du vote de cet amendement et des débats qui en découlent.

Manuel Marchal

40 ans de la Région : Philippe Berne, grand témoin trace les grandes lignes -4

Reprendre le bâton de pèlerin du développement durable, ouvrir de nouveaux chantiers



Les deux dernières mandatures sont une rupture dans la continuité des actions menées depuis 1983. Il est urgent de relancer ce qui a été liquidé sans concertation comme le projet de tram-train, de géothermie, d'énergies des mers... De nouveaux chantiers s'offrent à nous : une nouvelle gouvernance, un office régional des transports, une gestion globale de déchets, de l'eau potable... Cela passe par des actions fondatrices dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques et la promotion des énergies renouvelables.

Retrouvez ci-dessous un premier extrait de son discours. Par la suite, le texte sera décliné en plusieurs parties, découpée par Pascal Basse, de la section PCR de Saint-Pierre.

Depuis plus de 20 ans l'action de la région est inséparable de la lutte contre le changement climatique. A la suite de la tempête qui avait dévasté une partie des forêts métropolitaine, Paul Vergès très sensibilisé par ces problématiques climatique avait fait adopter à l'unanimité l'assemblée nationale et le sénat une résolution qui faisait de ces problèmes une priorité nationale. Depuis l'ONERC a été créé et présidé par Paul Vergès.

La stratégie du conseil régional concernant le réchauffement climatique se situait à 2 niveaux :

- **Diminution des gaz à effet de serre :**

Création de l'agence nationale de l'énergie de la Réunion dont Christophe Rat a été un directeur très impliqué et efficace.

Implantation de l'ARER à l'IUT de Saint-Pierre, l'idée étant avec l'université de former des techniciens, techniciens supérieur, ingénieurs, chercheurs de façon à avoir les moyens humains d'appliquer à la Réunion les orientations régionales.

Sur le plan de la coopération avec nos voisins ces techniciens de l'environnement devaient former à court et moyen terme les supports de l'action contre le réchauffement climatique de nos voisins régionaux.

Relance des études géo thermiques avec l'intervention de différents bureaux d'études : BRGM, universités de La Réunion de Clermont Ferrand et de Paris 7, et de spécialistes de la géo thermie de Nouvelle Zélande. Les premiers forages d'exploration étaient prévus en 2011. Essor des énergies solaires (photovoltaïque, chauffe eau solaire) Energie thermique des mers : signature d'une convention avec le chantier naval de Saint-Nazaire pour la réalisation d'un prototype de 10 méga watts au large du Port. Dix autres prototypes étant programmés le long de la côte ouest et sud.

Recherche sur le potentiel énergétique de la filière bois et les filières agricole.

Mise en place d'une taxe sur le fioul et le charbon pour les centrales thermiques électriques (1909/1910)

- **Adaptation**

Quelles que soit l'efficacité des actions contre les émissions de gaz à effet de serre, la température moyenne au niveau des océans et des terres immergées va augmenter du fait de l'inertie de l'évènement.

Les experts du GIEC estiment que le nombre et la force des cyclones va augmenter et de longues périodes de sécheresse vont intervenir, ce qui aura un effet sur la biodiversité endémique. On doit travailler sur le trait de côte avec toutes les conséquences sur la gestion de la réserve marine et travailler sur le réseau hydrographique et ses conséquences sur la trame urbaine.

Conclusion

Vous avez vu que depuis la création de la région elle a travaillé sur une continuité des programmes et des actions, ceci a nécessité un travail de concertation, de discussion, d'acceptation de solutions alternatives dans le sein de la majorité régionale et en rapprochement avec les élus de l'opposition. En 2010 changement de majorité et rupture avec les mandatures précédentes.

Suppression du tram train et donc abandon du protocole de Matignon signé entre l'état et la région qui permettait de réaliser la sécurisation de la route du littoral et celle de la première tranche du tram train entre Saint-Paul et Saint-Denis, abandon de la géo thermie, abandon du projet énergétique thermiques des mers, suppression il y a 4 ans de l'ARDA.

Vous avez devant vous un énorme travail de reprise de ces chantiers.

Nous sommes tous les héritiers de mandatures de Pierre Lagourgue et Paul Vergès qui ont été des bâtisseurs et des visionnaires. J'ai été honoré d'exercer les responsabilités qui m'ont été confiées et je vous remercie madame la présidente de m'avoir permis de porter ce témoignage.

Durant ces mandatures beaucoup a été fait, les fondations ont été posées, des voies nouvelles ont été ouvertes non seulement dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement que je viens d'illustrer mais aussi dans de nombreux autres secteurs comme la construction des lycées, le désenclavement aérien et la coopération régionale.

Cependant il reste encore beaucoup d'amélioration à apporter et ceci est lié à un problème général de gouvernance.

Quelques exemples : lutte contre les exotiques envahissantes (Intervention de l'état, la région, le département, le parc national, la SPL eden, L'ONF) Il faut maintenant travailler sur un programme, le valider et répartir les tâches à réaliser.

Au niveau du réseau routier nécessité de la création d'un office régional des routes. création d'un office régional des déplacements et des transports de voyageurs.

Même remarque pour la gestion des déchets et l'approvisionnement en eau potable et à son traitement (24 solutions différentes soit une par commune).

Voilà les tâches à accomplir et que cette histoire riche soit poursuivie avec la même ambition pour notre île et qu'elle inspire celle et ceux qui ont pris le relais pour préparer et bâtir l'avenir pour les nouvelles générations.

Plastique dans le monde

Source Encelade Media Group





Si nou téi anparl noute grande zourné 20 déssanm 1848

Mézami, mi sava pa anparl azot lo problème l'éstatu Mahé de Labourdonnais. Antouléka mi sava pa di si son déplasman lé zistifyé, pa zistifyé, si pou la méri Sin-Dni, la préfektir, lo ministèr la kiltir laba dan la franss sé in manyèr déssiviliz listoir épi la sossyété rényonèz- konm mi panss in pé la di rante lé lign.

Mi diré sinplomman, pou mwin, pèrsonèlman, la plass vin-mil zésklav la danssé in sèrtin 20 déssanm 1848 i mérite myé ké sak li lé zordi é si i vé tienbo konte la sélébrassion mi vien anparlé-i fo kante mèm pa ni obliye zour-la pliss la moityé noute pèp rényoné la rékipèrè (mèm si lé pa a san pour san) son libèrté é ni pé pa fé – si ni fé kékshoz- in lopéassyon an missouk, mi fig mi rézin ;Nou lé dann l'obligassion fé in gran lopéassion assé pou respèkt lo gran zourné nout pèp rényoné.

Astèr si ni lèss léstatu Mahé de labourdonnais dsu plass-la é si konm mi kroi i aménaz la plass pou rapèl anou la grande zourné 1848, ni doi di, fransh vérité, lo gran pèrsonaz ni vienn anparlé na pi son plass landroi li lé zordi ankor é dopi 1856. Mi panss pa sré just lèss dann lo mèm landroi lo bouro, pou annarg ankor in kou son bande viktime.

Konmsi nou téi vé k'i konte ankor in kou lo nonb la min droite néna dann bèrtèl bande shassèr noir parti maron épi si sa i koréspon bien larzan la dépanssé.

Inn foi mwin la di sa, astèr Mahé de Labourdonnais par son léstatu, néna son plass issi la Rényon, pa si tan tèlman pou nou rényoné, mé pou lo rol -mal konpri- li la zoué dann listoir inpèryalist la franss dann loséan indien é sirtou dann son bande konba dsu la mèr konte l'Anglètèr... Aprés a i pé touzour diskité si li té in gran ladministratèr - i pé fé son bilan- antouléka i pé pa diskite dsi son jéni militèr d'aprè mwin.

Lèss son léstatu issi la Rényon é si i anparl de li, alon anparl sèryèzman. Alon anparl sèryèzman son rol umin (osinonsa inumin) issi dann loséan indien. Alon anparl sèryèzman noute listoir épi listoir la franss épi sète lé z'ot puissans-an évitan si lé possib bande zidé dominante, é i panss néna dé ta édé ta k'i polyé la konéssans noute listoir.

Konm zot i oi, mi voulé pa tro anparlé, émwin la anparlé é sirman mwin nora ankor lokazyon anparlé.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433